

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE.

Resp B x 1 x
37
/ 34

Toulouse, le 27 Avrii 1834.

MONSIEUR LE CURÉ,

Son Excellence M. le Ministre des Cultes, par sa Circulaire du 23 de ce mois, a fait connaître à Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, en ce moment en cours de visites pastorales, qu'à l'occasion de la fête du Roi, il manquerait quelque chose à la manifestation des sentimens publics, si la Religion ne venait y associer ses vœux et ses prières, et l'invite à rehausser cette fête par les cérémonies d'usage.

En conséquence nous ordonnons qu'une Messe solennelle sera célébrée à cette intention dans toutes les églises paroissiales, succursales et annexes du Diocèse, le 1.^{er} du mois de Mai prochain, ou tout autre jour qui sera fixé par l'autorité civile.

Vous voudrez bien vous entendre avec M. le Maire de la commune que vous desservez, pour l'exécution de notre ordre.

Agrérez, Monsieur le Curé, l'expression de nos sentimens respectueux.

ORTRIC, Vic.-Gén.

BERGER, Vic.-Gén.